

**ESPACE BUDGÉTAIRE ET STRATÉGIE DE  
DÉVELOPPEMENT- L'EXPÉRIENCE DU GHANA  
F. KWATENG-AMANING**

**MINISTÈRE DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION  
ÉCONOMIQUE - GHANA**

# Ordre de présentation

- Introduction
- Le Programme de croissance partagée et de développement du Ghana (GSGDA)
- Exigences financières pour mettre en œuvre le GSGDA
- Projections des recettes de 2010 à 2013
- Analyse des déficits en ressources
- Création d'un espace budgétaire pour améliorer l'investissement
- Amélioration des recettes
  - Gestion des recettes
  - PPP
  - Prêts et dons
  - Mesures de rationalisation des dépenses

Questions relatives à la gestion de la dette

Conclusion

# Introduction

- ✓ L'espace budgétaire peut être défini comme la marge dans le budget d'un État qui lui permet d'affecter des ressources à un objectif voulu sans mettre en péril la viabilité de sa position financière ou la stabilité de l'économie.
- L'espace budgétaire doit exister ou être créé pour permettre d'obtenir des ressources supplémentaires qui seront affectées aux dépenses prioritaires de l'État.

# La nécessité d'avoir des volants budgétaires au Ghana

- Le budget du Ghana comprend actuellement certaines rigidités inhérentes qui font qu'il est difficile pour le gouvernement d'affecter les ressources aux dépenses essentielles. En effet, le budget national est devenu très déséquilibré et souffre de la rigidité excessive causée par l'affectation de fonds d'une partie importante du budget.
- Une partie disproportionnée des dépenses nationales est statutairement fixée, sous la forme d'un fonds fiduciaire destiné à l'éducation du Ghana, d'une Caisse nationale d'assurance maladie, et d'un Fonds commun des assemblées de district.
- Ce constat associé à d'autres obligations contractuelles, telles que les paiements d'intérêts, les traitements et salaires et les pensions, a abouti à la situation où il **n'existe quasiment plus** de recettes pour d'autres dépenses essentielles. Cette situation nécessite la reconstitution des volants (réserves) budgétaires pour permettre à l'État de financer des infrastructures majeures qui sont considérées comme un véritable catalyseur d'une croissance économique rapide.

# De quelle façon le gouvernement crée un espace budgétaire

- Le Gouvernement du Ghana a utilisé toutes les méthodes traditionnelles disponibles pour essayer de créer l'espace budgétaire requis en vue de permettre l'expansion de la fourniture d'infrastructures tant économiques que sociales ;
  - Il s'agit entre autres :
    - De l'augmentation des impôts ;
    - De l'obtention de dons étrangers ;
    - D'emprunts faits auprès de sources extérieures et intérieures par l'intermédiaire des secteurs bancaire et non bancaire ;
    - De la réduction des dépenses non prioritaires ; et ,
    - De la gestion efficace de la dette publique à des niveaux soutenables.
- Tout en mettant en œuvre toutes ces politiques, le gouvernement veille à ne pas compromettre la stabilité macroéconomique et la viabilité budgétaire.

# Le Programme de croissance partagée et de développement du Ghana (GSGDA)

- Actuellement, le Ghana en est à la deuxième année de la mise en œuvre du plan de développement à moyen terme de 4 ans appelé, le Programme de croissance partagée et de développement du Ghana, (2010 à 2013).
- Le GSGDA dispose de l'orientation stratégique permettant d'établir les bases nécessaires à la transformation structurelle de l'économie au cours de la décennie se terminant en 2020, grâce à l'industrialisation en particulier de l'industrie de fabrication, fondée sur l'agriculture modernisée et l'exploitation durable des ressources naturelles du Ghana, notamment des minéraux, du pétrole et du gaz.
- Le processus est soutenu par le développement rapide des infrastructures et humain ainsi que par l'application de la science, de la technologie et de l'innovation.

# Dépenses prioritaires au titre du GSGDA

- Le Programme de croissance partagée et de développement du Ghana , le GSGDA, est ancré dans les domaines thématiques suivants :
  - ✓ Assurer la stabilité macroéconomique et la maintenir ;
  - ✓ Renforcer la compétitivité du secteur privé du Ghana ;
  - ✓ Accélération de la modernisation agricole et gestion des ressources naturelles ;
  - ✓ Exploitation du pétrole et du gaz ;
  - ✓ Développement des infrastructures, de l'énergie et des établissements humains ;
  - ✓ Développement humain, emploi et productivité ; et,
  - ✓ Gouvernance transparente et responsable.

- Le total estimé des ressources nécessaires pour financer le GSGDA est de 23, 891.459 millions d'US\$ (soit 34,642.616 millions de cédis ghanéens) pour la période 2010 à 2013. Ce coût exclut les dépenses des traitements et des salaires associés à la mise en œuvre des projets et des programmes.
- Une comparaison des apports de ressources prévus par rapport au coût estimé de la mise en œuvre du GSGDA donne une indication du déficit en ressources qui doit être comblé pour assurer la mise en œuvre complète des programmes et des projets identifiés dans le cadre du GSGDA.
- Au cours de cette période, le total des recettes et des dons devrait augmenter en moyenne de 17,9% par an, de 6,088.545 millions d'US\$ en 2010 à 9,960.074 millions d'US\$ en 2013. Les ressources budgétaires allouées par le GdG aux dépenses dans les services et l'investissement devraient progresser en moyenne de 15,2% par an, passant de 2,271.403 millions d'US\$ en 2010 à 3,418.921 millions d'US\$ en 2013, représentant ainsi 47,7% du total des ressources nécessaires au cours de cette période.

- Basé sur le total projeté des recettes et des dépenses d'investissements et de services sur toute la période, le déficit global en ressources s'élève à 12,500.676 millions d'US\$ (soit 18,125.980 de cédis ghanéens) et à une moyenne annuelle estimée de 3,125.169 millions d'US\$.
- Cela représente un déficit de financement global d'environ 52,3 % entre 2010 et 2013 qui devrait être comblé.
- Cela nécessite une expansion budgétaire afin de combler le déficit existant.

# Tableau 1 : Exigences financières pour la mise en œuvre du GSGDA

DOMAINES THÉMATIQUES	Récapitulatif des dépenses									
	2010		2011		2012		2013		Total	
	Valeur en millions d'US\$	%	Valeur en millions d'US\$	%	Valeur en millions d'US\$	%	Valeur en millions d'US\$	%	Valeur en millions d'US\$	%
I. ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET LA MAINTENIR	111.129	3.34	126.579	1.92	130.371	1.91	134.795	1.89	<b>502.873</b>	2.10
II. RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR PRIVÉ DU GHANA	21.467	0.65	507.513	7.71	643.298	9.41	733.933	10.26	<b>1,906.211</b>	7.98
III. MODERNISATION AGRICOLE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	90.755	2.73	292.616	4.44	285.102	4.17	237.882	3.33	<b>906.354</b>	3.79
IV. INFRASTRUCTURE, ET ÉTABLISSEMENTS HUMAINS	1,493.714	44.96	2,497.376	37.93	2568.205	37.57	2,859.120	39.99	<b>9,418.415</b>	39.42
V. ÉNERGIE ET INDUSTRIE DU PÉTROLE ET DU GAZ	281.699	8.48	1,257.948	19.11	1182.371	17.30	879.421	12.30	<b>3,601.438</b>	15.07
VI. DÉVELOPPEMENT HUMAIN, PRODUCTIVITÉ ET EMPLOI	1,109.410	33.39	1,441.495	21.89	1577.153	23.07	1,890.690	26.44	<b>6,018.748</b>	25.19
VII. GOUVERNANCE TRANSPARENTE ET RESPONSABLE.	214.076	6.44	460.711	7.00	448.417	6.56	414.216	5.79	<b>1,537.419</b>	6.44
GRAND TOTAL	3,322.250	100.00	6584.238	100.00	6,834.913	100.00	750.056	100.00	<b>23891.4459</b>	100.00

Source : NDPC

## Tableau 2 : Projections des recettes de 2010 à 2013

	Prévisions budgétaires 2010	Prévisions budgétaires 2011	Prévisions budgétaires 2012	Prévisions budgétaires 2013
<b>EXTÉRIEURES</b>	<b>1,065.950</b>	<b>1,108.400</b>	<b>1,299.620</b>	<b>1,438.800</b>
<b>Prélèvement national d'assurance maladie (NHIL)</b>	<b>480.908</b>	<b>477.673</b>	<b>565.132</b>	<b>644.306</b>
Perception par le Service CEPS	216.710	226.300	259.920	287.800
Perception par le Service VATS	121.820	161.600	202.000	242.400
Cotisations au Fonds SSNIT	142.378	89.773	103.212	114.106
<b>D'autres mesures de recettes</b>	<b>132.990</b>	<b>0.000</b>	<b>0.000</b>	<b>0.000</b>
<b>Exonération à l'importation</b>	<b>237.228</b>	<b>260.838</b>	<b>292.105</b>	<b>320.522</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>6,072.243</b>	<b>7,712.451</b>	<b>9,505.768</b>	<b>10,731.304</b>
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>1,916.403</b>	<b>1,355.668</b>	<b>1,659.061</b>	<b>1,899.685</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>8,264.013</b>	<b>9,299.521</b>	<b>11,441.281</b>	<b>12,952.985</b>
<b>DONS</b>	<b>1,364.515</b>	<b>1,301.601</b>	<b>1,306.873</b>	<b>1,489.123</b>
Dons aux projets	832.880	784.183	736.211	838.411
Dons consacrés aux programmes	296.205	281.387	318.928	385.398
Aide (multilatérale) aux PPTE	131.595	128.746	135.227	132.487
Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)	103.835	107.286	116.508	132.826
Fonds monétaire international	0.000	0.000	0.000	0.000
Banque mondiale	93.930	97.440	105.995	112.667
Banque africaine de développement	9.905	9.846	10.513	20.159
<b>TOTAL DES RECETTES ET DES DONS</b>	<b>9,628.527</b>	<b>10,601.123</b>	<b>12,748.154</b>	<b>14,442.108</b>

Source : MdFPE/CPDN

# Tableau 3: Analyse du déficit en ressources

Analyse du déficit en ressources					
Montant (en millions d'US\$)					
	2010	2011	2012	2013	TOTAL
<b>1. SERVICES</b>	<b>285.740</b>	<b>276.279</b>	<b>326.753</b>	<b>365.210</b>	<b>1,253.982</b>
<b>2. INVESTISSEMENT</b>	<b>1,985.663</b>	<b>2,583.381</b>	<b>2,514.045</b>	<b>3,053.711</b>	<b>10,136.801</b>
<i>Financement intérieur (hors statutaire)</i>	916.833	1,094.829	1,620.219	1,832.007	5,463.889
<i>Financement extérieur</i>	1,068.830	1,488.552	893.826	1,221.705	4,672.913
<b>3. SERVICES + INVESTISSEMENT</b>	<b>2,271.403</b>	<b>2,859.660</b>	<b>2,840.798</b>	<b>3,418.921</b>	<b>11,390.783</b>
<b>4. COÛT ESTIMÉ DU GSGDA</b>	<b>3,322.250</b>	<b>6,584.238</b>	<b>6,834.916</b>	<b>7,150.056</b>	<b>23,891.459</b>
<b>5. DÉFICIT EN RESSOURCES</b>	<b>1,050.847</b>	<b>3,724.577</b>	<b>3,994.118</b>	<b>3,731.134</b>	<b>12,500.676</b>

Source: CPDN

# Créer l'espace budgétaire pour accroître l'investissement

- **Accroître la mobilisation des recettes intérieures**
  - Avant le changement de référence du PIB du Ghana, le recouvrement des recettes totales atteignait 26,1 % du PIB en 2009 et devait atteindre 29,8 % en 2011.
  - Cependant avec le changement de référence du PIB, le ratio des recettes totales/PIB est tombé à 15 pour cent du PIB en 2010. Le gouvernement grâce à des réformes fiscales prévoit d'augmenter le ratio recettes/PIB à 20 % à moyen terme.
- ✓ Certaines mesures qui ont été introduites au cours des 2 dernières années ont commencé à montrer des résultats positifs.
  - Dans le cadre des réformes, les trois agences de recouvrement des recettes ont été réunies sous l'égide d'une seule autorité administrative, l'Administration fiscale du Ghana, relevant d'un seul Commissaire général.
  - Il y eu des réformes portant sur le régime d'entreposage pour ne restreindre l'entreposage qu'aux matières premières et aux biens d'équipement pour une durée limitée uniquement et une révision du régime d'exonération, entre autres.

- Ces mesures ont permis de réduire considérablement la fraude et la corruption qui étaient inhérentes à l'ancien régime.
- D'autres mesures prises pour améliorer les recettes, concernaient l'introduction du prélèvement de stabilisation budgétaire en vue de permettre au gouvernement de bénéficier des profits considérables réalisés par les Institutions financières, les compagnies d'assurance, les sociétés de téléphonie mobile entre autres pour mobiliser des ressources supplémentaires en faveur du développement.
- ✓ L'augmentation du taux de retenue sur redevances de 3 % à 5 %, devrait procurer des ressources supplémentaires estimées à 85 millions d'US\$ en 2011. Pour progresser, l'imposition sur les ressources naturelles représentera une source importante de recettes pour l'économie ghanéenne.

- L'impôt foncier constitue un autre domaine où le gouvernement dirige ses efforts afin de récupérer davantage de recettes, grâce à l'évaluation professionnelle des propriétés pour garantir le paiement de taxes raisonnables sur toutes les propriétés.

## ✓ **Recettes pétrolières**

- Quoiqu'à une échelle modeste, le Ghana, actuellement, a rejoint les pays qui exportent du pétrole brut. Les ressources supplémentaires provenant du secteur pétrolier, sont régies par la Loi sur la gestion des recettes pétrolières de 2010.
- La Loi précise comment la part publique des recettes pétrolières doit être traitée. En vertu de cette loi, 70% des ressources devraient être consacrées à des programmes d'investissements spécifiés, tandis que les 30 % restants devraient être répartis entre le fonds de stabilisation (70%) et les fonds du patrimoine (30 %). Cette répartition créera un espace budgétaire supplémentaire pour financer des projets essentiels.

# D'autres mesures pour accroître les recettes

- L'exercice de changement de référence a vu une expansion du PIB de plus de 50 %, entraînant la diminution importante du ratio recettes/PIB. L'exercice de changement de référence a également vu une réorientation de l'agriculture vers les services en tant que secteur contribuant davantage au PIB.
- Le secteur des services s'est développé au cours de ces dernières années en raison de l'essor des échanges commerciaux, des services de communication, des services bancaires et des services de conseil. Malheureusement, il semble que les recettes fiscales tirées de ces activités n'ont pas augmenté dans les mêmes proportions. Certains estiment que le secteur des services n'est pas adéquatement imposé, en raison de certaines faiblesses administratives et difficultés rencontrées pour imposer ce secteur. Le gouvernement a donc demandé qu'une analyse complète de l'expansion du secteur des services soit réalisée pour établir l'impact de la croissance du secteur sur les recettes fiscales afin que des mesures appropriées puissent être prises.
- Le gouvernement examine aussi sérieusement la question des subventions destinées aux produits pétroliers, les faiblesses concernant la distribution de l'électricité et de l'eau et l'encaissement des tarifs correspondants, en vue de renforcer la mobilisation des recettes et de libérer des ressources pour les projets prioritaires.

# Partenariat public-privé (PPP)

- Conformément à la politique du gouvernement d'accélérer la réalisation de projets d'infrastructure et de la fonction publique, un cadre et une politique relatifs au PPP ont été élaborés. Le gouvernement utilisera les instruments suivants pour soutenir la mise en œuvre de ce PPP :
  - ✓ Mécanisme de développement de projets pour financer l'évaluation de l'investissement en amont, l'évaluation de l'optimisation des ressources et d'autres études de faisabilité et de sauvegarde ;
  - ✓ Plans de viabilité de déficit visant à offrir des incitations basées sur des règles pour les projets de PPP qui sont économiquement justifiés, mais impossibles à réaliser financièrement sans l'appui raisonnable de l'État ; et,
  - ✓ Mécanisme de financement des infrastructures pour mobiliser le financement requis à long terme pour des prêts à des taux commerciaux, octroyés aux partenaires du secteur privé pour les projets de PPP.
- Le recours au PPP permet de transférer une partie du fardeau financier de la prestation de tels mécanismes essentiels, du secteur public au secteur privé.

# Prêts et dons

- Le budget du Ghana est financé en partie par des sources extérieures. Annuellement, pour compléter les recettes nationales afin d'exécuter les projets et les programmes du gouvernement, en moyenne de 10 à 12 % de l'enveloppe totale des ressources provient de l'extérieur.
- Dans l'exposé budgétaire de 2011, le gouvernement a souligné le rôle critique joué par les infrastructures dans le développement du pays. Par conséquent, un certain nombre de nouveaux projets d'infrastructures routières, ferroviaires, de santé, d'éducation, d'eau et d'autres secteurs, ont été lancés en utilisant tant les ressources intérieures qu'extérieures.
- Compte tenu des dépenses financières énormes requises pour ces projets clés d'infrastructures, le gouvernement a obtenu un prêt de 3 milliards d'US\$ de la banque de développement de Chine (BDC) en plus des facilités apportées par les partenaires au développement traditionnels, pour mettre en œuvre ces projets.

- Les projets financés par le prêt de la BDC comprennent entre autres:
  - ✓ Le projet d'Irrigation des plaines d'Accra ;
  - ✓ Le projet des ports de pêche côtière et des sites d'atterrissage ;
  - ✓ Le projet de transport multimodal de Tema-Akosombo-Buipe ;
  - ✓ Projet d'infrastructures de gaz du Corridor occidental ;
  - ✓ Les composantes de la première phase du gazoduc en mer, de l'usine de traitement et du gazoduc principal sur terre ferme ;
  - ✓ Rénovation de la raffinerie de traitement des LGN ;
  - ✓ Flotte d'hélicoptères de surveillance pour « l'enclave pétrolière » du Corridor occidental ;
  - ✓ Développement de la plateforme de surveillance de « l'enclave pétrolière » du Corridor occidental au moyen des TIC ;
  - ✓ Projet de réaménagement des routes de « l'enclave pétrolière » du Corridor occidental.

# Mesures de rationalisation des dépenses

- Du côté des dépenses, beaucoup de progrès ont été accomplis par le biais de la rationalisation et de la redéfinition des priorités des dépenses publiques.

Ces progrès comprennent :

- Le renforcement des processus de gestion des finances publiques, notamment, de la gestion de la paie ; le transfert de tous les services non liés à la sécurité des organisations subventionnées à la structure centralisée de paie ; la délivrance du certificat de commencement à l'égard des acquisitions des principaux équipements avant d'engager financièrement le gouvernement à de telle transaction ; la nécessité pour les MDA de préparer la passation des marchés et des plans de trésorerie pour l'exécution du budget ; le respect des règles de la Loi sur la passation des marchés, afin d'assurer la transparence de la passation des marchés publics et l'optimisation des ressources ; et, la réalisation d'audits réguliers sur la paie pour supprimer les noms fictifs de la masse salariale de l'État.

# Assurer la stabilité macroéconomique

- Grâce à la bonne gouvernance et à la mise en œuvre de politiques monétaires et fiscales saines, le Ghana a réussi à attirer un flux régulier d'apports externes pour aider à la mise en œuvre de ses programmes de développement.
- La réorganisation des priorités de dépenses en réduisant les dépenses improductives a constitué l'un des préalables majeurs du gouvernement pour compresser les dépenses publiques. Mesure qui s'est traduite par la suppression des subventions sur les produits pétroliers et les services d'utilité générale.

# Stimuler l'efficacité des dépenses

- Renforcer l'efficacité des dépenses a l'avantage de maximiser l'efficacité de l'aide.
- Au Ghana, ce renforcement est réalisé en utilisant le processus de l'appui budgétaire multi-donateurs (ABMD) qui regroupe la plupart des partenaires au développement en vertu de conditions communes pour le décaissement des fonds des donateurs dans le budget.
- Le concept ABMD a permis d'améliorer la coordination dans l'administration de l'aide et de réduire les surcharges administratives pesant sur les fonctionnaires.

# Questions liées à la gestion de la dette

- Le Ghana a rejoint le club des pays de l'Initiative PPTE en mars 2001, lorsque son titre de créance totale (TCT) a dépassé la quantité de biens et de services produits cette année (le ratio TCT/PIB a atteint 103 %) et a atteint le point d'achèvement le 13 juillet 2004.
- Depuis, les pays continuent de bénéficier de l'allègement PPTE et IADM accordé aussi bien par les créanciers bilatéraux que multilatéraux. Cela a permis au Ghana de réduire son taux d'endettement de manière significative, lui permettant d'obtenir l'annulation d'au moins 3,7 milliards d'US\$ de sa dette.

# Questions liées à la gestion de la dette

- Depuis lors, la dette publique totale a augmenté et le gouvernement garde à l'esprit, dans le cadre de ses activités d'emprunt, de ne pas tomber dans le piège d'une dette insoutenable. Le gouvernement a pour politique de ne pas contracter des prêts associés à un niveau de concessionnalité inférieur à 35 %. Dans des situations où des emprunts commerciaux sont inévitables, tel que le crédit de la Banque de développement de Chine de 3 milliards d'US\$ (destiné à couvrir un certain nombre de projets conformes aux priorités du GSGDA), il faudra exercer une grande prudence.
- Le gouvernement veillera à ce que chaque projet soit soutenu par des études solides de faisabilité et de viabilité financière, soit évalué par des institutions dignes de confiance, et que l'échelonnement des décaissements pour ces projets soit compatible avec les objectifs convenus dans le plan financier à moyen terme pour préserver la viabilité de la dette.
- Pour compléter cette position, un échéancier d'obligation de remboursement de la dette publique jusqu'en 2050 a été élaboré et, sera associé à la réalisation annuelle de l'analyse de soutenabilité de la dette afin de s'assurer que le Ghana ne se retrouve pas de nouveau en situation de PPTE.

# Montant total de la dette publique, 2004 à 2010

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
(en millions d'US\$)							
<b>1. Dette extérieure</b>	6,448	6,348	2,177	3,586	4,035	5,008	6,111
Institutions multilatérales	5,287	5,565	1,327	1,710	2,028	2,462	2,971
FMI	447	424	158	167	163	270	388
AID	4,012	4,336	803	1,137	1,320	1,536	1,789
BAfD	551	555	141	153	230	271	422
Autres	277	251	225	254	315	385	372
Aide publique bilatérale	960	636	760	978	1,168	1,687	2,112
Non-concessionnelle <sup>1</sup>	201	147	90	898	839	859	1,028
<b>2. Dette intérieure</b>	1,830	1,927	3,133	3,821	4,315	4,273	5,618
Système bancaire	1,385	1,684	2,431	2,599	2,677	2,974	3,589
Secteur non bancaire	444	242	637	1,222	1,277	960	968
Non-résidents	0	0	66	0	361	339	1,062
Autres <sup>2</sup>	0	0	0	0	0	0	0
<b>3. Dette publique totale (1+2)</b>	8,277	8,275	5,310	7,407	8,350	9,280	11,729
Postes pour mémoire							
Dette publique totale <sup>3</sup>	58.0	48.4	26.2	31.0	33.6	36.0	38.9
Dette extérieure	45.0	37.2	10.7	15.0	16.2	19.4	20.3
Dette intérieure	12.8	11.3	15.5	16.0	17.4	16.6	18.6
Source : Ministère des Finances et Banque du Ghana							
<sup>1</sup> Comprend un placement d'obligations en septembre 2007							
<sup>2</sup> Comprend les obligations du Jubilé et autres crédits standards							
<sup>3</sup> En pourcentage du PIB							

**Texte Tableau 1. Résultats de la dette, en 2010 (en pourcentage du PIB)**

	AVD 2010 <sup>1/</sup>		AVD 2011	
	2009	2010	2009	2010
	Est.	proj.	Act.	Est.
<b>Montant total de la dette extérieure</b>	24.5	27.5	28.1	27.8
Secteur public <sup>2/</sup>	19.4	20.3	19.4	20.3
Secteur privé	5.1	7.2	8.7	7.5
Dettes publiques <sup>3/</sup>	35.9	37.8	36	38.9
Dont : dette publique intérieure	16.5	17.5	16.6	18.6

<sup>1/</sup> Changement de référence en utilisant la comptabilité nationale révisée

<sup>2/</sup> Dette extérieure publique, et garantie par l'État

<sup>3/</sup> Dette publique intérieure et extérieure

# Conclusion :

- La nécessité d'augmenter l'espace budgétaire pour obtenir les fonds nécessaires à la mise en œuvre des projets prioritaires (ce qui facilitera la réalisation des OMD, réduira la pauvreté et accordera un niveau de vie raisonnable pour le peuple du Ghana) a constitué l'orientation stratégique de l'actuel programme de développement à moyen terme.
- Déjà, le gouvernement a pu libérer des ressources par le biais de la mise en œuvre d'initiatives améliorant les recettes, ainsi que par des mesures de rationalisation des dépenses. Les partenaires au développement ont également contribué significativement au financement d'une partie du déficit en ressources au moyen de prêts et de dons. Afin d'atteindre l'objectif de créer un volant budgétaire sans plonger le pays dans le piège d'une dette insoutenable, le gouvernement devrait respecter pleinement les principes de bonnes pratiques pour s'assurer que ces prêts soient capables de générer davantage de recettes pour le remboursement.

Je vous remercie de votre attention.